



Songeons

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LOISE

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230411-2023_017_AR-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 11 avril 2023**

**Délibération n° 2023_017
Annule et remplace**

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothee GARNIER,
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

Absente avec pouvoir : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

Absente excusée : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	13

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

Objet de la Délibération : Compte Administratif 2022 – Budget annexe Station-Service.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2022, Budget Station-service

Section de Fonctionnement

Dépenses :	1 301 824.69€
Recettes :	1 299 376.68€

Soit un excédent de fonctionnement de :	- 2 448.01€
Report du résultat 2021 :	+ 33 483.87€

Soit un excédent de fonctionnement : + 31 035.86€

Section d'Investissement

Dépenses :	33 559.48€
Recettes :	52 325.09€

Soit un excédent d'investissement de :	+ 18 765.61€
Report du résultat 2021 :	- 12 142.18€

Soit un excédent d'investissement de : + 6 623.43€

En résumé au 31/12/2022 le budget Lotissement a un excédent de clôture de +37 659.29€.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Jean-Claude BAGUET

